

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES MUNICIPALITÉ DU
VILLAGE DE VAL-DAVID**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 737-2022
CONCERNANT LA CRÉATION D'UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE
POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES**

- ATTENDU que les couches jetables constituent un déchet important envoyé aux sites d'enfouissement et que leur durée de vie est de plusieurs centaines d'années ;
- ATTENDU que l'utilisation de couches lavables et réutilisables permet de diminuer la quantité de matières enfouies ;
- ATTENDU que la Municipalité du Village de Val-David désire encourager l'utilisation de couches lavables afin de réduire les quantités de déchets ;
- ATTENDU que la Municipalité du Village de Val-David veut permettre à tous (nouveaux nés, enfants, adolescents et adultes) d'avoir accès au programme d'aide financière ;
- ATTENDU qu'un avis de motion a été donné le 8 février 2022 et que le projet de règlement a été déposé et adopté au même moment ;

À CES FAITS, le conseil décrète par le présent règlement ce qui suit :

Article 1 : Préambule

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2 : Établissement d'un programme de subvention

La Municipalité du Village de Val-David adopte un programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables et réutilisables, tel que ci-après décrit.

Article 3 : Personnes admissibles

Le présent programme d'aide financière est destiné aux personnes domiciliées sur le territoire de la municipalité et qui ont fait l'achat de couches lavables pour elles-mêmes ou pour une personne à charge au cours de l'année 2022.

Article 4 : Montant de l'aide financière

L'aide financière pour la personne admissible correspond à 50% de la facture d'achat des couches lavables, en autant que le montant alloué à cette personne admissible ne dépasse pas la somme maximale de 100\$ pour un ou plusieurs achats.

Article 5 : Demande d'aide financière

Afin d'être admissible au programme d'aide financière, les demandeurs devront remettre les documents suivants :

- 1) Formulaire de demande de subvention et d'engagement pour l'utilisation de couches lavables. Le formulaire est joint en annexe du présent règlement pour en faire partie intégrante ;
- 2) Une preuve de résidence de Val-David (permis de conduire valide ou compte datant de moins de 30 jours et provenant d'un organisme ou services public) ;
- 3) La ou les factures originales qui doivent toutes être datées à compter du 1^{er} janvier 2022 ;
- 4) Une copie du certificat de naissance ou d'adoption provenant d'une autorité compétente et mentionnant l'autorité parentale du requérant et l'âge de l'enfant mineur, si l'utilisateur est une personne à charge.

Article 6 : Durée du programme

Le programme d'aide financière pour les couches lavables prend fin à la première des échéances suivantes :

- 1) Le 31 décembre 2022 ;
- 2) Lorsque le montant total des aides financières accordées atteint la somme de 1 000,00 \$.

Article 7 : Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Avis de motion et dépôt	8 février 2022
Adoption du projet de règlement	8 février 2022
Adoption du règlement final	8 mars 2022
Avis public et entrée en vigueur	9 mars 2022



RÈGLEMENT NUMÉRO : 737-2022 - COUCHES LAVABLES

FORMULAIRE DE DEMANDE PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES

Ce programme offre un remboursement qui correspond à 50% de la facture d'achat jusqu'à un maximum de 100\$ afin de couvrir une partie des frais reliés à l'achat de couches lavables.

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR	
Nom et prénom du demandeur	
Adresse	
Municipalité	
N° Téléphone	
Adresse électronique @	
IDENTIFICATION DE L'UTILISATEUR DES COUCHES LAVABLES	
Nom et prénom	
Date de naissance	
CONDITIONS ET DOCUMENTS À FOURNIR	
<input type="checkbox"/> Le formulaire de demande complété; <input type="checkbox"/> La ou les factures originales de l'achat de couches lavables; <input type="checkbox"/> La preuve de résidence avec photo du demandeur; <input type="checkbox"/> Une copie du certificat de naissance pour le nouveau-né; <input type="checkbox"/> Une seule demande par utilisateur;	
SIGNATURE DU DEMANDEUR	
Je, soussigné(e), m'engage à utiliser les couches lavables subventionnées pour l'utilisateur. Je déclare que toutes les informations fournies et les documents déposés à l'appui de ma demande sont véridiques.	
Date de la demande	
	Jour / Mois / Année
<div style="border: 1px solid black; width: 100%; height: 100%;"></div> SIGNATURE DU DEMANDEUR	

Assurez-vous de fournir tous les documents afin de réduire le délai d'émission de la demande.

Veillez nous faire parvenir votre demande au plus tard le 31 décembre 2022:

Par la poste :

Municipalité du Village de Val-David
2579, rue de l'Église, Val-David, J0T 2N0

Par courriel @ :

environnement@valdavid.com

Pour toutes autres informations, veuillez nous contacter au 819-324-5678 poste 4238.